

LA PAROLE A CIRCULÉ !

Comme tous les ans, des carrefours d'échanges ont permis des partages d'expériences, de pratiques et le dialogue entre pairs. Il y avait 11 lieux de rencontres ! En voici quelques éléments, petit aperçu de la richesse des propos.

ON EST CITOYENS JUSQU'AU BOUT

Ce n'est pas parce qu'une personne entre en EHPAD qu'elle perd sa citoyenneté ! « *On est citoyens de l'établissement, du quartier, de la cité* », « *Être citoyen, c'est avant tout vivre ensemble avec ses propres valeurs dans le respect de l'autre* ».

CRÉER LES CONDITIONS DE L'ÉCOUTE

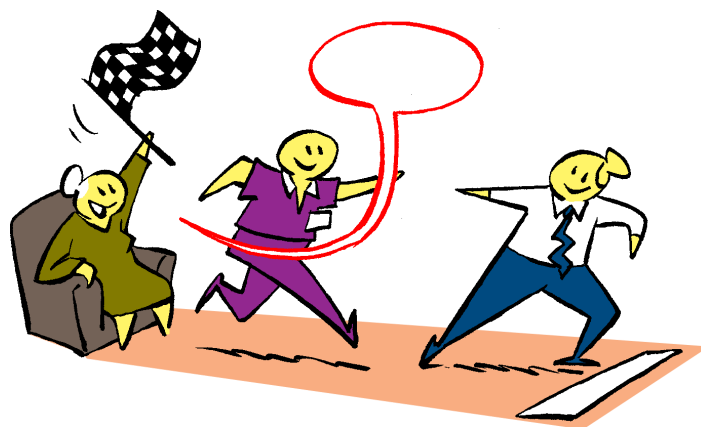
Pour que cette citoyenneté puisse s'exercer, pour investir les résidents dans leurs rôles sociaux, respecter leurs choix, leurs envies... il faut des espaces d'expression. Dès l'accueil dans l'établissement, il est nécessaire de prendre le temps de l'écoute pour faciliter la parole et, par la suite, amener les personnes à prendre confiance en elles pour communiquer leurs souhaits, garder leur libre-arbitre, leur liberté de penser et qu'elles se sentent légitimes.

CVS, COMITÉS D'ANIMATION, CAFÉS PAPOTES...

Il faut être inventif pour imaginer des instances de consultation, de participation... Le CVS en est une ! Il doit être préparé en amont, en adaptant les modes de participation : boîtes à idées, sondages... et en créant des organisations intermédiaires (comité de résidents, élaboration collective de l'ordre du jour...). Il est aussi possible de se rencontrer lors de cafés papotes, proposer un livre d'or, favoriser les comités d'animation...

ET QUAND L'EXPRESSION EST AFFAIBLIE ?

Quand les personnes n'ont plus la possibilité d'exprimer verbalement leurs envies, il faut « *prendre le temps de passer du quantitatif au qualitatif* », échanger individuellement, explorer de nouvelles pistes : la médiation animale, la langue des signes, le patois, la



gym du visage, la danse...

TRANSFORMER LA PAROLE RECUEILLIE

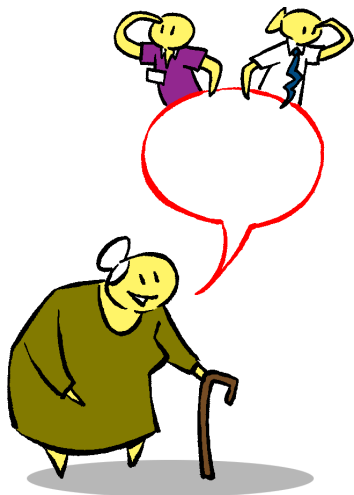
Une fois les souhaits formulés, qu'en faire ? Apporter des réponses priorisées, graduées et ciblées pour prendre en compte à la fois le plus grand nombre et les demandes plus spécifiques. Expliquer les décisions prises et le sens des refus quand ils s'imposent. Pour accompagner le quotidien social des personnes, il faut fédérer les acteurs de l'établissement, coopérer dans des équipes pluridisciplinaires et développer des partenariats sociaux et culturels, en ouvrant les établissements sur l'extérieur. Et il faut accompagner les personnes dans leur pouvoir d'agir. Une dame en fauteuil a exprimé qu'elle ne peut pas aider les autres à marcher, mais elle aime lire et les autres résidents adorent l'écouter ! Cependant, pour renforcer ce pouvoir d'agir des résidents, il faut aussi renforcer celui des professionnels et leur donner des moyens ! Pour cela, certains ont appelé à rentrer en résistance avec les décideurs politiques !

MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE, COOPÉRER

Bernard Hervy, vice-président du GAG, et Pascal Champvert, président de l'AD-PA, ont réagi aux retours sur les carrefours d'échange, en axant sur ce qui favorise les coordinations entre animateurs et directeurs.

« QUE VEULENT LES VIEUX ? »

Pour Bernard Hervy, le problème, c'est la perte d'envie de vivre, pas l'absence de réponse à tel ou tel besoin, défini dans la pyramide de Maslow. Par ailleurs, Maslow lui-même a remis en question les « besoins essentiels ». Un peintre, même s'il ne mange pas à sa faim, peut s'accomplir dans ses tableaux. L'important est donc de réaliser des enquêtes sur les souhaits des personnes, sur « *ce que veulent les vieux* ». Et ces demandes évoluent. Elles ne sont pas les mêmes aujourd'hui qu'en 1983 quand Bernard Hervy a réalisé ses premières enquêtes. La demande de relations intergénérationnelles était alors inexistante. Aujourd'hui, elle arrive en 3^{ème} ou 4^{ème} place. L'utilité sociale n'apparaissait pas, elle est majeure actuellement. Attention, pas le sentiment d'utilité sociale mais la réalité de l'utilité sociale. « *Oui, les vieux sont utiles à l'ensemble de la société !* » Prendre le temps de chercher avec la personne ce qu'elle souhaite doit être le point commun à tous les intervenants, c'est ce qui permet de construire.



LA QUESTION DU SENS

Pascal Champvert a constaté que plusieurs carrefours ont évoqué le sens. Dans une société, dans des métiers... en perte de sens, ce que les personnes âgées interrogent c'est : « *Quel est le sens de la vie ?* ». Le sens a différentes acceptations :

- une direction (intéressant pour les directeurs qui doivent faire accoucher collectivement le sens de la structure)
- une signification : Quel est le sens de votre propos ? À quoi servent les actions que nous menons et où va-t-on ? Seules les personnes âgées peuvent y répondre !
- les 5 sens. La question du sens doit être ancrée dans le réel !

Pour le président de l'AD-PA : après ce congrès, chacun d'entre nous doit se demander ce qu'il faut changer, dès demain, pour appliquer concrètement ce que les personnes âgées nous ont dit et ce que nous nous sommes dit durant ce congrès. Il faut mettre en place des conseils de résidents, des instances de participation et s'engager dans Citoyennage.

NE RIEN LÂCHER SUR LES INSTANCES PARTICIPATIVES

Après la crise COVID, les attentes étaient grandes... Le décret concernant le CVS a déçu. Il acte des reculs avec notamment une participation moindre des résidents et des familles.

CVS CONCERT' ?

« *Le décret sur le CVS, du 25 avril 2022, a mis les gens dans l'embarras et la difficulté* », ont expliqué Joseph Krummenacker et Pascal Le Bihanic, consultants et formateurs. En réaction, 14 Fédérations nationales, dont le GAG, se sont regroupées, pour former CVS Concert'. Leur question principale : « *Que voulons-nous changer et améliorer après la sortie du décret ?* » Ils ont ainsi rendu un rapport de concertation au ministère en février 2023, disponible sur le site [CVS Part'âge](#).

AMÉLIORATIONS DEMANDÉES

Quelques points qui figurent dans ce rapport :

- le nombre de représentants des personnes accompagnées et des familles devrait être supérieur aux autres,
- sanctuariser l'obligation de faire intervenir les CVS sur les droits et les libertés,
- mettre en place un dispositif national de formation sur le CVS pour les personnes qui arrivent en EHPAD, les personnels, les directeurs...

OÙ EN EST-ON ?

M. Combe, quand il était ministre des Solidarités, a reçu une délégation de CVS Concert'. Il a alors demandé à la Direction Générale de la Cohésion Sociale de rouvrir une concertation sur le décret. Malheureusement, il y a eu un changement ministériel et le rapport semble avoir été remisé dans un tiroir. Mais le CVS Concert' garde contact... et espoir !

QUEL EST L'IMPORTANCE DU CVS ?

Il faudrait en faire une évaluation. Quand les CVS fonctionnent, ils sont un poumon de la vie démocratique. Pour cela, quelques principes doivent être respectés : les représentants doivent être élus et non désignés, la personne qui l'anime doit être compétente... Il est dommageable que la vie sociale de l'établissement ne soit pas représentée par le premier qui la fait vivre : l'animateur.

QUE SIGNIFIE CONSULTATIF ?

Les Québécois disent que : « *consulter, c'est marcher un instant dans les chaussures de l'autre* ». Ça veut dire qu'on arrête de penser par soi-même pour entendre ce



que disent les participants, sans avoir besoin de réagir et d'en tirer des conclusions immédiates. Pour un directeur, cela implique de changer de casquette, de se mettre dans la peau de la personne qui écoute sans rien discuter...

DES MESURES REPRISES

Le rapport des États généraux de la maltraitance a repris 2 propositions de CVS Concert' : celle sur la formation des représentants élus et la seconde sur l'obligation de consulter le CVS pour toute atteinte aux droits et libertés des résidents. Reste à savoir si elles figureront dans la stratégie nationale.

ENCORE ET TOUJOURS SE BATTRE

« *Imagine-t-on une commission médicale sans médecin ?* » questionne Pauline Allain, présidente du GAG. Les représentants de la vie sociale doivent être présents dans les CVS. Il ne faut rien lâcher, inventer des espaces d'expression : créer des cafés blabla, papote, des temps de préparation des CVS... et porter ensuite les mots des personnes auprès des instances. « *Recueillir la parole des personnes, réaliser des enquêtes, on sait faire, c'est notre métier d'animateur. Utilisez-nous !* » Rien n'empêche les directeurs de faire des CVS élargis avec les animateurs, les familles... Et comme Pascal Le Bihanic le dit : « *Un CVS puissant, ce sont des décisions de direction légitimées* ».

QU'EN EST-IL DU DROIT À LA CULTURE ?

L'isolement social voire la mort sociale sont souvent évoqués... mais l'isolement culturel est oublié. Lundi, André Fertier a appelé la société à se mobiliser sur le droit à la culture des aînés.

L'exclusion culturelle des anciens met en colère André Fertier, président de Cemaforre et porte-parole d'Agapé. Les personnes âgées, comme elles ne travaillent plus, ont du temps pour les loisirs, se cultiver... Si elles n'ont plus la possibilité de se déplacer, elles n'ont pas la liberté d'aller au théâtre, au cinéma, à la bibliothèque... Elles dépendent de projets d'animation, limités dans la durée, dans l'offre d'activités et à un nombre de bénéficiaires... On demande à l'aide-soignante qui n'a jamais chanté d'animer une chorale, on fait de l'art-thérapie... Mais où sont les artistes ? Est-ce qu'on enverrait nos enfants faire des arts plastiques avec une psychologue ? Les personnes âgées sont réduites à leurs données biologiques et... exclues de la culture ! Vendredi 17 novembre, lorsque la ministre des Affaires sociales a présenté le projet de loi Bien vieillir, 8 ministres étaient présents pour vanter leurs efforts pour adapter la société aux plus âgés, mais la ministre de la Culture était absente. Par ailleurs, cette loi a déjà été reportée à 3 reprises parce que le gouvernement sait que les personnes âgées ne vont pas aller



manifestar avec les black blocks à leurs côtés. Aussi, André Fertier rêve d'une mobilisation plus générale. Il y a, en France, 16 000 bibliothèques publiques. Combien ont signé une convention avec un EHPAD ? Il y a des centaines de milliers d'artistes professionnels, combien interviennent en EHPAD ? André Fertier aimerait que chacun écrive à ses élus, pour que la Culture soit un droit pour les aînés.

ET POURQUOI CE NE SERAIT PAS POSSIBLE ?

Il faut redonner du pouvoir aux personnes âgées, les voir par le prisme de leurs capacités...

DIFFICILE DÉMOCRATIE

Didier Sapy, président de la FNAQPA (Fédération Nationale Avenir et Qualité de Vie des Personnes Âgées), est passionné de la Grèce. Il rappelle que la démocratie signifie « peuple et pouvoir », c'est de « l'empouvoirement ». Mais, pour les personnes âgées, l'institutionnalisation et la sanitarisation en rendent l'exercice très difficile... Les soignants, les médecins sont des sachants qui expliquent au patient ce qu'il est, et le renvoient souvent à ses incapacités.

L'EMPOUVOIREMENT ?

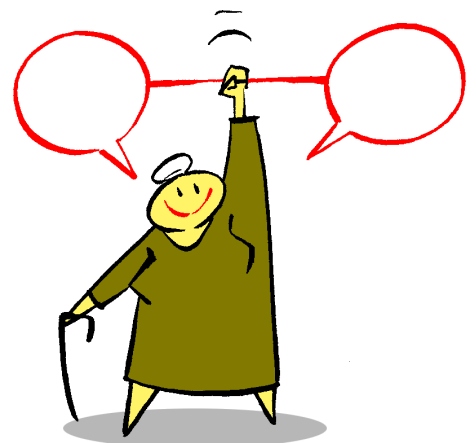
C'est le contraire ! C'est rappeler aux personnes qu'elles ont des capacités qu'elles peuvent mobiliser. L'établissement veut lutter contre le gaspillage alimentaire ? Les personnes âgées peuvent immédiatement se mobiliser, elles ont des connaissances à transmettre ! C'est nous qui avons inventé le gaspillage alimentaire, pas elles !

L'EXEMPLE DU DANEMARK

Quand une personne sollicite les services d'aide à domicile, on commence par évaluer non pas ses besoins, mais ses capacités. Puis la personne reçoit durant 3 mois une formation pour apprendre à refaire les choses qu'elle croyait ne plus savoir faire, pour la « recapaciter ». Combien annulent alors la demande d'aide à domicile ? 90 % ! Didier Sapy appelle à un changement de paradigme chez nous, pour travailler sur les capacités et les possibles.

TRANSGRESSER

Pour Didier Sapy, si le décret concernant le CVS n'est pas bon pour les personnes, il faut effectivement, comme l'évoque Pauline Allain, inventer autre chose ! Si l'instance est censée être un contre-pouvoir, elle devrait donner la parole à celles qui l'incarnent : les personnes âgées ! Et entendre sans cesse « ce n'est pas possible ! » n'est



pas acceptable. Il faut questionner : « Pourquoi ? Est-ce qu'il y a un texte qui l'interdit ? Si oui, lequel ? » Une personne, quel que soit son âge, est un citoyen à part entière... Il ne devrait pas y avoir de textes qui différencient les droits des personnes âgées. Dire « ce n'est pas possible ! » c'est se dédouaner des responsabilités. Didier Sapy a ajouté : « Je vous invite collectivement à être responsables et à prendre le risque d'oser. »

LEUR PAROLE A ÉTÉ ÉCLAIRANTE !

Tout au long du congrès, les personnes de Citoyennage ont apporté leur regard, leur éclairage... et c'était reboostant ! Voici quelques paroles entendues :

Citoyennage est la première association nationale de personnes âgées accompagnées à domicile et en établissements. Présente dans 8 régions et 80 établissements, elle réunit des centaines de citoyens âgés. Leur devise : « *Ne parlez plus en notre nom !* » Une partie d'entre eux a participé au congrès.

- Simone Viguié a exprimé le souhait, au nom de Citoyennage, de ne plus entendre parler d'EHPAD avec sa notion de dépendance. Pascal Champvert l'a rejointe : « *Comment lutter contre l'âgisme avec les mots de l'âgisme ?* ». En attendant que le prochain congrès trouve un meilleur nom, Mme Viguié a proposé : « *Établissement pour personnes âgées distinguées* ». Elle a aussi ajouté : « *Avec vous tous, nous souhaitons nous sentir collaborateurs d'un futur à inventer, qui nous donne le bonheur de vivre et de continuer de vivre...* »

- Une résidente a exprimé le souhait d'être formée... pour mieux comprendre les autres résidents, notamment ceux qui ont des pathologies et apprendre à vivre ensemble.

- Une autre aimerait que des personnes âgées participent aux formations des professionnels, pour expliquer ce que c'est d'être rouillé dans son corps parce qu'on a de l'arthrose, d'être embrouillé dans sa tête à cause des médicaments... pour exprimer le ressenti de la vieillesse.

- Jacqueline Steeland explique que les membres de Citoyennage Ile-de-France veulent des bancs dans les rues pour se reposer et pour que les amoureux puissent se bécoter.

- Isabelle Hartvig a souhaité prendre la parole pour dire aux congressistes : « *Merci à tous, vous faites un métier magnifique : venir en appui de la vie des autres, c'est splendide !* »



LES CÉLÈBRES ANIM'AWARDS ONT RÉCOMPENSÉ...

Cette année, le thème des Anim'Awards était « J'irai au bout de mes rêves... » ! Et il y avait une nouveauté : le prix Citoyennage !

AU BONHEUR DES ARBRES

Les membres de Citoyennage ont remis leur prix à Perrine Thorin, animatrice, et Peggy Ysnel, directrice, qui ont présenté à deux voix leur projet autour des arbres. Il a fait germer une multitude d'activités culturelles, artistiques, intergénérationnelles... au gré des propositions et des envies.

« *Même le plus simple des rêves n'existera pas si on n'essaie pas* », se sont dit Perrine Thorin et Peggy Ysnel, du Foyer Adef résidence, à Annonay (07). Alors elles ont commencé par prendre le risque de suspendre les résidents dans des arbres, ou plus exactement, de leur proposer une petite sieste dans des chaiZen, hamacs de l'association Les Accro-branchés. Le lieu était propice pour papoter en famille, pendant que les petits-enfants étaient perchés sur une plateforme dans les arbres. Cela a évoqué des souvenirs autour des arbres, racontés dans une émission radio « Les jeunots de mon foyer ». Des cadres en bois, natures, ont été fabriqués avec des lycéens. Des artistes ont embarqué les résidents dans la réalisation de sculptures en argile, de moulages de leurs bras dans de grands fous rires. Pour les immortaliser avec leur œuvre, un studio photo a été installé. Les clichés ont été exposés. Un arbre souvenir a été planté avec les enfants de l'école. Il a été l'occasion d'un atelier d'expression. Les élèves ont aussi pu assister à une représentation réalisée par les personnes âgées. L'idée est venue d'une dame à domicile qui avait eu une expérience théâtrale avec la Cie Tout Court... Et, ce n'est pas fini, il y a eu de nombreuses autres propositions : un flashmob, des livres sur la forêt prêtés par la médiathèque, des tableaux d'arbres mis à disposition par une bénévole, des démonstrations de poterie, vannerie par des enfants de résidents, des spectacles de masques, une marionnette géante... Le projet « Au Bonheur des arbres » a animé l'établissement de mars à octobre grâce à toutes les propositions qui se sont greffées... Et les greffes ont bien pris pour faire fleurir le bonheur !



DANSE AVEC TON CŒUR...

Le prix Coup de cœur des congressistes a été remis à Ginette (émue aux larmes) et Thomas Dessay son animateur, pour l'organisation de thés dansants ouverts à tous, dans l'EHPAD l'Ostal du Lac, à Le Crès (34).

« Moi, le directeur m'a demandé de t'accompagner pour te surveiller, et t'as intérêt à ramener un prix, sinon t'es viré ! », a tenu à préciser Ginette, résidente en tenue de bal, à Thomas Dessay, animateur. L'introduction est à l'image de la communication sur le projet... décalée ! Tous les mois, l'établissement est en ébullition : soins esthétiques, atelier déco de la salle, courses apéro, choix des musiques, cours de danse... afin d'organiser un thé dansant, sur des playlists oniriques (ça, c'est le directeur qui le voulait). Objectifs : s'amuser, partager des émotions et puis ouvrir la fête au public ! Pour cela, une campagne d'affichage déjantée a été créée avec les résidents : « Hey, mec, Gildas t'attend pour la binouze » « Danser avec les jeunes, c'est trop ringard ! »... Entre les slogans figure un [appel au don](#) pour financer l'aménagement d'une salle de bal... Et pour bien faire passer le message du plaisir apporté par ce projet, Ginette et Thomas ont esquissé ensemble quelques pas de danse, tout sourires, de quoi faire fondre le cœur des congressistes !



L'ÉMISSION RADIO : C'EST QUOI LA VIE EN EHPAD ?

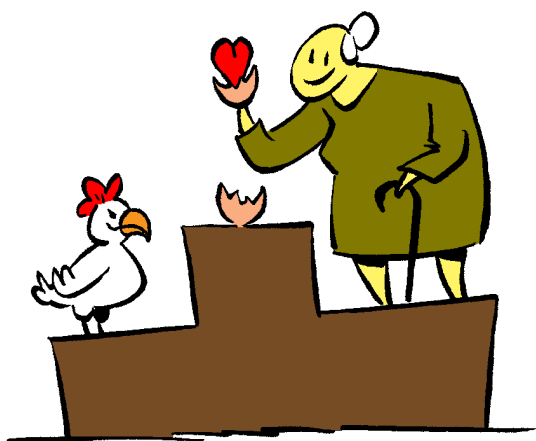
Le prix spécial du jury a été remis à Florence Bizzo, de l'EHPAD Bethesda, à Mulhouse.

« Et si on faisait notre propre émission radio ? », a déclaré un résident, lors d'une Journée de la radio. C'était entre un quizz sur les voix des ondes et un débat sur leurs émissions préférées. Bingo ! L'animatrice Florence Bizzo l'a entendu et a contacté une radio associative. Partante, elle a installé un studio au sein de l'EHPAD. Durant 7 séances d'enregistrement d'une heure, casques sur les oreilles, les résidents se sont livrés sur la vie en EHPAD, leurs rêves... : « Il y a quelque temps, un monsieur que j'ai rencontré il y a 60 ans, le plus bel homme de ma vie, est venu dans mes rêves 2-3 soirs de suite. C'était incroyable. Comme je sais que c'est quelqu'un qui est probablement décédé, je lui ai dit : "Écoute pépère, reste près de moi, comme ça, le jour où je dois y aller, tu m'aides !" » Une autre résidente, à la question « de quoi rêvez-vous ? », répond : « Je rêve d'apprendre à m'adapter à cette vie en communauté. Moi, je serais gagnante, mais les autres aussi, apprendre à les connaître et à les aimer. »

Pour écouter l'ensemble du podcast : <https://soundcloud.com/radio-mne/la-vie-dans-un-ehpad>

LE RÊVE D'UN CHEZ-SOI EN INSTITUTION

Et le gagnant du Grand prix du jury est... Yahia Ouazarf, pour la création d'un jardin potager et d'un poulailler par les résidents du hameau résidentiel les Pergolines, à Sète (34).



La revue de presse aux Pergolines, c'est le moment où s'expriment les envies : « Ce serait bien, un beau jardin accessible ! » « On pourrait s'occuper d'un potager et... de poules aussi ! » Et voilà comment, à l'initiative d'un petit groupe de résidents et de l'animateur Yahia Ouazarf, direction, équipe d'animation, soignants, familles se sont retrouvés embarqués dans l'aventure de recréer « un chez-soi » ! Tout est écolo, construit avec des matériaux de récupération (filets de pêche donnés par une famille, palettes...). Plus de gaspillage alimentaire, les poules mangent les restes ! Les résidents travaillent la terre, font des récoltes qui permettent de cuisiner des soupes, des quiches..., ils sortent les poules, les nourrissent. Roger Pons, l'un d'entre eux, bien heureux de ce beau projet qui « rend les résidents contents », espérait que tous ses collaborateurs aient une bonne note au congrès. Son message a été reçu !

RENDEZ-VOUS EST PRIS... À POITIERS !

**Le prochain CNAAG, ce sera les 26 et 27 novembre 2024, au Futuroscope, à Poitiers.
D'ici là, riches des échanges, des réflexions, et des émotions de ces 2 jours, n'oubliez pas :
« Allez au bout de vos rêves ! »**